

#110
mars 2015



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



LES MOLIÈRES, 8 JANVIER 2015 :
250 MOLIÉROIS AUTOUR DE L'ARBRE

• **API HAPPY!** Miel durable aux Molières, avec Julien Perrin

• **DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS LES HABITATIONS** : que doit-on faire ?

• **LA LAÏCITÉ** : valeur fondamentale de la République

Réouverture prochaine du café



Benjamin Bordier, habitant des Molières, que l'on découvre aux manettes dans le « lipdub » (vidéo des Molières sur YouTube) de ce début d'année, devrait pouvoir nous accueillir d'ici la fin mars. Yvan Lubraneski et Christophe Bertrand lui ont rendu visite, au milieu de son chantier, visant à transformer le café à son goût, et à équiper la cuisine.

Des formules seront proposées le midi, avec buffet de hors d'oeuvre et plats du jour.

Benjamin fourmille d'idées pour faire vivre le lieu et y accueillir chacun.

4-7 Retour sur images

8 Travaux

10 **API-HAPPY : miel durable aux Molières**

11 Petite histoire de la boulangerie

12-13 Agenda détachable

14 Ils font le village

16 **Les détecteurs de fumée**

17 Pour votre sécurité

18-19 **La laïcité, un enjeu républicain**

20-21 20ème festival Méli-mélo

22 Mots croisés



Ombres et lumières sur notre avenir

Le choc de ce début d'année a provoqué partout en France un sursaut républicain qui s'est traduit par la manifestation du 11 janvier et, aux Molières, par le rassemblement spontané de nos familles, émues et recueillies, autour de l'arbre central du village. Nous étions plus nombreux qu'à Étampes le même soir, cette comparaison ne servant qu'à souligner l'esprit solidaire qui règne dans notre village.

J'avais demandé aux élu-e-s d'être présents, avec leurs écharpes, non pour nous distinguer, mais bien pour revêtir le bleu-blanc-rouge de notre patrie et de notre République.

Je n'avais pas prévu de discours, non plus, mais peu à peu j'ai senti qu'il fallait des mots et que vous les attendiez.

J'ai tremblé d'émotion et de froid, juché sur un banc et cherchant les mots justes.

J'ai évoqué cet arbre, que nous souhaitons nommer arbre de la liberté et qui, d'un soir de deuil et d'espoir, en prenait déjà toute la dimension symbolique.

J'ai parlé de notre République, et de ce que nous pouvions faire pour elle, collectivement.

Et de dire qu'en prenant soin d'elle et de ses valeurs, nous prendrions soin de nous-mêmes.

Je suis convaincu qu'il y a aux Molières autant d'âmes que de lumières contre l'obscurantisme.

Nous aurons besoin qu'elles nous éclairent et qu'elles nous guident dans les temps à venir.

Quelques jours plus tard, nous nous retrouvons au Paradou pour une cérémonie de vœux ouverte à tous, qui célébra l'ensemble des efforts accomplis depuis près d'un an pour nous rassembler et faire avancer notre village.

Quelques remises de médailles ont rappelé que le village s'appuie sur l'humanité qu'il sait constituer en son sein, et à laquelle nous avons plaisir de contribuer chacun à notre mesure.

Enfin, qui n'a pas vu le petit clip vidéo qui nous rend toute cette bonne humeur dont nous avons tant besoin ?

Ces petites choses qui font notre quotidien, la façon de prendre à coeur de bien les faire, et de construire, c'est le meilleur message à adresser à ceux qui tentent de nous détruire et de nous diviser.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : Grenier / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Caroline RUBIO**

Ont participé également à ce numéro :

Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Élisabeth LE BOULANGER, Élisabeth ROUX, Sylvie TRÉHIN, Christophe BERTRAND, Jeannik MARCAULT, Pierre PRUNETTA, Cécile BRINDEJONC, Robert USSEGLIO, Claude GUILLEMIN, Mme et M. THURET, la Gendarmerie de Limours, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°110 - N°ISSN (en cours)

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France.



• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières...

18 janvier : cérémonie des vœux

À cette occasion, des « médailles de la commune des Molières » ont été remises. Une façon de remercier chaque année des Moliérois pour leur implication au service du village.

- Jacques Pezot
- Jacqueline Falaize
- Stéphane Masson-Deblaize
- Gigi et Robert Usseglio
- Carmen et Vincent Vicente

La municipalité remercie également le « Collectif Protocole » qui a démarré la cérémonie par une improvisation autour du jonglage.



21 janvier : Remise de chèque à la Lendemain

Hugo Dacosta remet un chèque de 500 € de la part de l'USM Football à Claire Chastenet.

Somme reversée grâce aux bénéfices de la venue du Variétés Club de France aux Molières.



23 janvier : Remise de chèque aux Tout Petits

Hugo Dacosta remet un chèque de 500 € de la part de l'USM au Président Directeur Général des Tout-Petits, M. Gérard Courtois.



27 janvier : Remise du chèque de 2500 € au Téléthon

Suite à **une manifestation réussie** le 6 décembre 2014, à l'initiative de Cécile Brindejonc, avec le soutien de l'école élémentaire et du Conseil municipal, le **chèque de 2500 € au profit de l'AFM Téléthon** a été remis officiellement avec les enfants le mardi 27 janvier à **l'école élémentaire** du groupe scolaire Anne Frank des Molières.





Dans le cadre des NAP, les enfants ont participé à la préparation des lots

31 janvier : LOTO de la Caisse des Écoles

Grâce à cette soirée, les joueurs (plus de 180) et les bénévoles de la Caisse des écoles, un bénéfice, en hausse, de **1 778,50 €**, a pu être produit.

Un grand bravo à toutes et tous pour cette belle soirée !

Et un grand merci pour les généreux donateurs !

Stéphane MIOT

Vice-Président de la Caisse des Écoles

Les Molières

Boulangerie des Molières
Millésime Coiffure
Les Molières Cycles
Tennis Club des Molières
Le Chat Botté
Entre La Poire & Le Fromage
M. Guillemin

Crédit Agricole Chevry

Lira Gif
Kenavezo
Librairie de Gif
Les Folies d'Ernestine
Gourmandise et Beaux Objets
Opticien Regard

St Rémy lès Chevreuse

Pharmacie Saint Rémy
Institut de beauté Equilibre
Comptoir du Cavalier
Celine Déco
Le Zèbre à Carreaux

Les Ulis

Cinéma UGC
Presse Ulis 2
Pharmacie Ulis 2
Quick

Chevreuse

Jardinerie de Chevreuse
Librairie Les Racines du Vent
Constantine Vintage
Fleuriste La Cascade Fleurie
Quin T Sens

Gometz-la-Ville

Super U
Mercerie
Fleuriste Kdeau Fleurs

Orsay

Rêve d'Ailleurs
Organza
Ana Modica
Les Trouvailles d'Épicure
Émergence

Jouy-en-Josas

Simply Market
Pharmacie Du Centre
Perles de Jouy

Et aussi

TPE
Lyonnaise Des Eaux
Vandoren Paris
Mercure Prest Service
Base de Loisirs d'Étampes
Vedettes du Pont Neuf
Château de Breteuil
Anthes Yves
Peintechnic
Pierron Éducation
Gervais

MERCI !

3 février : Rendez-vous du mardi, un bon départ !

Avec les remerciements du CCAS pour les Moliérois qui ont donné quelques jeux, le premier « rendez-vous du mardi » du 3 février a vu plus d'une vingtaine de personnes se réunir dans la nouvelle salle polyvalente de l'Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target.

Tables de jeux ou discussions autour d'un café et quelques gâteaux pour imaginer de futures activités, en compagnie d'élu-e-s et bénévoles, ont émaillé cet après-midi.



Les Rendez-vous du
mardi
des MOLIERES

La recette des rendez-vous du mardi :

Prendre une salle accueillante et bien chauffée !!!

S'installer autour d'une table, pour en découdre très vite avec des « mordus » de **tarot** ou de **belote**, ou pour s'initier ou se perfectionner au scrabble, au triominos, voire même au tarot mexicain, effervescence garantie... Pour déguster gâteaux, **crêpes et autres gourmandises** faites maison... ou tout simplement pour papoter, faire connaissance, exprimer ses envies, ses attentes pour les rencontres à venir.

Se laisser surprendre par l'expertise ludique et le talent culinaire des bénévoles, chaque mardi disponibles... Se laisser guider par Denis, en calèche ou à pied, vers la **Lendemain**, à la découverte des nombreux ateliers qui s'offrent à nous... et dès la fin mars c'est Lauriane qui prendra soin de vous dans son **espace soin du visage, manucure, maquillage ...**

Se laisser enfin transporter de curiosité par Guy et ses **escapades culturelles**. Il les a sélectionnées en privilégiant la face cachée, l'envers du décor, les coulisses de destinations souvent méconnues.

Partagez ces informations avec vos amis, vos voisins et venez nous rejoindre, nos nombreux projets n'attendent que vous pour s'épanouir et nous serions heureux de vous les présenter à nouveau.

Au plaisir de vous retrouver... tous les mardis, à 14h.

Élisabeth LE BOULANGER au nom de l'équipe municipale et des bénévoles

1er Février :

Le Cirque Plume au TSQY

Dans le cadre du **partenariat** de la municipalité avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, scène nationale, des places à tarif préférentiel avaient été réservées pour la commune.

Ce fut un spectacle exceptionnel, d'une poésie rare.



5 février : Raconte-tapis

Organisée par Sylvie Tréhin et Elisabeth Roux, cette **deuxième séance de contes** avec les « Raconte-tapis » a permis aux assistantes maternelles et leurs enfants en garde, puis aussi à quelques résidents des « Tout-Petits », de passer un moment de poésie et de découverte avec Annick et ses contes.



Un matin de neige



.....Taillage de l'ensemble des haies

Carrefour Cernay/Boullay

Le talus au carrefour des rues de Cernay et de Boullay était à l'abandon depuis plusieurs années.

La zone a été nettoyée et remise en état pour de nouvelles plantations.



AVANT



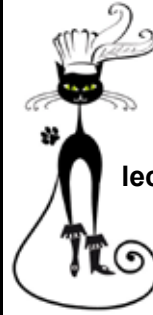
APRÈS



.....Espaces Verts rue des Bergeries

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...



Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir



11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Viande
Vente au détail

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
DES MOLIÈRES**

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



LA FERME D'ARMENON

Chambres d'Hôtes
de Charme

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafarmedarmenon.com
www.lafarmedarmenon.com

POMPES FUNEBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière

POMPES FUNEBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Contrats obsèques

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURES
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141



Les Molières Cycles

Franck et Gabriel

10 place de la Mairie

01 60 12 69 92
contact@lesmolièrescycles.fr

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur
www.uncertaineideeduvoyage.com

01 60 10 08 40

4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

- Bhoutan
- Birmanie
- Bésil
- Inde
- Namibie
- Tanzanie
- Thaïlande

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Julien Perrin, apiculteur habitant Les Molières, propose un projet participatif autour de son activité, des abeilles et du miel.



Jeune agrégé de biologie, il a choisi de traduire ses compétences et sa passion pour les insectes par le développement d'une exploitation apicole.

Face aux enjeux que représente la conservation des pollinisateurs, et tout particulièrement celle de l'abeille domestique, il a orienté sa pratique de l'apiculture sur l'élevage et la conservation de cette espèce.

Ses programmes de multiplication d'abeilles rustiques se déroulent aux alentours de Villiers-le-Bâcle, en collaboration avec des apiculteurs et chercheurs européens (fondation Aristabee research etc.).

Il participe également à des projets de conservation de la race locale au sein du parc de la vallée de Chevreuse, aux environs de la commune de Cernay-la-ville.

Apihappy est une exploitation qui fonctionne. Pourquoi, dès lors, un projet participatif ?

Travailler bénévolement sur des projets de multiplication d'abeilles rustiques nécessite à Julien, chaque année, un important travail d'évaluation de ses ruches.

Or, le traitement du miel produit par son exploitation lui prend un temps certain, ce qui limite donc son investissement dans ces projets bénévoles. Il souhaite ainsi mécaniser en partie le traitement du miel, notamment la mise en pots et la manutention, afin de dégager du temps à la réalisation de projets ayant pour but de **mettre en place une apiculture durable** : sans traitements et sans mortalité.

Cet apport lui permettra d'engager dès cette année des projets qui, faute de financement, auraient été réalisés

l'année prochaine. **Les fonds récoltés représentent donc une aide directe et sans risque au développement de l'apiculture « made in France » qu'il prône : une apiculture technique et durable.**

Une petite association de micro-crédit plutôt qu'une grosse structure de financement participatif

« Le Bonheur est dans le prêt » est une association locale constituée d'AMAPIens partageant le souhait de donner une dynamique sociale et agricole à notre territoire. Contrairement aux grosses structures de financement participatif où votre argent n'est pas remboursé, **l'argent que vous lui prêterez pour ce projet vous sera remboursé**, les objectifs du « Bonheur est dans le prêt » n'étant pas économiques.

Julien tient en effet à construire son activité sur des bases solides et réelles, et donc à limiter la donation afin d'y intégrer durablement des projets bénévoles dans son fonctionnement.

Participer à ce projet représente donc l'opportunité de placer votre argent dans du concret, ce qui est intéressant dans un contexte de chute des taux de rémunération des livrets.

En investissant votre argent dans ce projet sans risque, vous devenez acteur du développement local et apicole.

Contact :

Apihappy Apiculture
8 Cour des Lilas - Les Molières
www.apihappy.fr
contact@apihappy.fr

• PETITE HISTOIRE DE LA BOULANGERIE Mémoire au village

Si vous le permettez cette histoire est un peu pour vous les enfants et petits-enfants d'Henri et de Josée... et aussi pour quelques nouveaux Indiens qui ont la curiosité du passé.

Avril 1929, année de ma naissance, le village comptait 400 à 500 âmes. Les structures communales étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui. À cette époque, il y avait quatre épiceries, un boucher, deux cordonniers, un forgeron, un menuisier-charpentier et... six cafés !

Pas de docteur, pas de pharmacien et pas de boulanger. Pour le pain, les habitants étaient bien organisés, la solidarité jouait son rôle. Les personnes seules n'étaient pas oubliées. Il y avait toujours un voisin pour remonter du pain de Limours ou de Saint-Rémy.

Si près de Paris, avec le train à la gare de Boullay, le village était cependant en grande partie agricole.

1925-1939 - Pendant ces presque quinze années, 2 grands bouleversements dans la vie quotidienne des Indiens.

Tout d'abord, sous les mandats de Messieurs Barre puis Tirand, la fée électricité arrivait et s'installait dans tous les foyers. Finie la lampe à pétrole.

Puis, dès 1935, sous l'impulsion de M. Georges Jullemier, le nouveau maire du village, c'est l'adduction d'eau potable qui était entreprise.

Vers 1930, dans l'ancien cimetière, aujourd'hui esplanade Guy Jean-Baptiste Target, on a vu s'élever un château d'eau alimenté par les sources de Montabé et, sur les places publiques, pousser les bornes-fontaines à l'usage des habitants.

Un lavoir fut construit Place de la Bastille pour le bien-être des lavandières.

1939 - La foudre s'abat sur la France, c'est la guerre. Comme partout, les foyers se vident des hommes valides. Sans que l'on y prête trop attention, le curé du village l'abbé Vorage et son aide Henri Mortier sont également absents de l'église. Puis vient l'occupation du village par la troupe allemande. Ensuite, ce fut le tour de jeunes gens d'être contraints d'aller travailler en Allemagne ou sur les chantiers de l'Atlantique. Ils s'y rendaient, mais très rapidement s'en évadaient. Bien des familles du village avaient des fils réfractaires, pour certains cachés dans les fermes alentour.

Pendant cette époque pénible, côté ravitaillement, les femmes se débrouillaient : légumes du jardin, aide des voisins. Restait le pain, sous rationnement. Elles le fabriquaient à la maison, pour certaines dans des cocottes en fonte. En cachette de l'occupant, les fermiers du village leur fournissaient un peu de blé qu'elles transformaient en farine.



1944-1945 - Libération. Retour progressif des hommes du village. C'est ainsi que l'on vit reparaitre l'abbé Vorage et Henri Mortier. C'est seulement à cet instant que nous avons appris leurs parcours de résistants. (*Mémoire au Village* racontera tout cela un jour.)

Pourquoi je mets plus particulièrement l'accent sur l'abbé Vorage ? Parce qu'il est le pivot de mon récit. Hormis qu'il était le curé du village, il avait plusieurs facettes, dont celle d'être un homme d'affaires actif avec des vues futuristes. Étant reconnaissant du dévouement sans bornes d'Henri Mortier à son égard, il le fit entrer de plein pied dans sa famille. Il procéda à son mariage avec sa nièce Josée.

Pour ne pas en rester là, il mit dans leur corbeille de mariage la propriété de Madame Lucas Chauvin qu'il avait acquise en leur nom. Celle où la boulangerie fut créée.

Dans ces bâtisses, composées de granges à foin, d'écuries, de clapiers, d'une ancienne menuiserie, il fit installer : côté cour, un four moderne de cuisson du pain, un entrepôt à farine, et côté rue, dans l'ancien logement, celui où je vis le jour, une boutique de vente.

Pour faire fonctionner le tout, il employa un habitant des Molières, Monsieur Séville, lui-même mitron à Limours. Henri fut initié par lui à la fabrication du pain ; Josée apprit la vente qu'elle exerça pendant trente ans.

C'est ainsi qu'est née la boulangerie indienne ! Après bien des péripéties heureuses et malheureuses et la crainte de sa disparition définitive nous avons encore une boulangerie au village.

Une boulangerie qui sait fabriquer du pain pour satisfaire tous les goûts. Un pâtissier qui nous est jalouxé par Chevy. Un accueil au service du client. Voici la recette de la réussite. Bon vent !

À suivre, « la boulangerie de papa »
Un vieil Indien, **Robert Usseglio**

● **6 AU 23 MARS**

Exposition sur la Grande Guerre
« 1914-1918, dans nos villages du Pays de Limours »
Maison de la Communauté de Communes
615 rue Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges



● **7 MARS - 10H À 18H**

Brocante du Carrefour des Solidarités
Comme chaque samedi, mais sur toute la journée
3 rue du Bac à Limours tél. 01.64.91.26.38
<http://www.carrefourdesolidarites91.org>

● **13 MARS AU 12 AVRIL**

Festival Méli-Melo
↳ Voir le programme détaillé p. 21



● **14 MARS - 20H30**

Bal toutes danses entrée libre – au Paradou
organisé par l'activité « Country – danse en ligne »
de Sports & Loisirs des Molières



● **21 MARS - 14H30**

CARNAVAL des Enfants et Spectacle

Départ du défilé : place de la Mairie à 14h30,
puis spectacle à 17h au Paradou pour les enfants à partir de 8 ans :



"Les Voyages de Ziyhara"
proposé dans le cadre du
partenariat avec le Théâtre de
Saint-Quentin-en-Yvelines

↳ plus d'infos sur lesmolieres.fr



● **22 MARS - 10H À 19H**

21^{ème} édition du Salon des Vignerons à Gif sur Yvette
Dégustation-Vente de crus des vignerons sélectionnés organisée par Oenologif
Maison des Peupliers, Place de la convention à Gif-sur-Yvette

18 exposants vigneronnes et vignerons producteurs indépendants sélectionnés par OenoloGif, le club oenophile de Gif-sur-Yvette.
Diversité des régions et des appellations représentant la France entière, des vins de qualité pour tous les budgets.

C'est gratuit, pas de droit d'entrée !

Animations : partenariat avec 'Jazz à Toute Heure', autour de la musique, et la 'Pierre à Encre', autour des arômes du thé comme ceux du vin, des accords cuisine japonaise et vins français.

Restauration : plusieurs restaurants proches du salon.

Accès : Parking gratuit – fléchage sur place.

↳ Toutes les infos sur
www.salondesvignerons-gif.fr



● **28 ET 29 MARS - 14H À 18H**

Exposition Photos, Arts et AzA de Sports et Loisirs au Paradou

Expo des activités artistiques: Aquarelle, Patchwork, Peinture, Photo... et la participation de l'école Anne Frank



Entrée Libre | Buvette

Dévernissage et pot le dimanche 29 mars à 18h

VENEZ VOTER POUR LE CONCOURS PHOTO !





Du haut de ses 12 ans et demi, **Alexandre Thuret** a décidé l'an dernier de poursuivre la formation de **Jeune Sapeur-Pompier (JSP) à la caserne de Limours**, après avoir réussi l'épreuve d'entrée, comprenant un entretien de motivation, une dictée et des épreuves sportives.

Cette formation, dispensée par des pompiers professionnels et volontaires, permet d'acquérir les gestes élémentaires de survie, de développer aptitudes physiques et sens civique, et s'adresse aux jeunes entre 12 et 16 ans.

Alexandre est très fier de faire partie des « JSP1 », les recrues de la première année, qu'il retrouve avec plaisir chaque samedi après-midi, pour des cours théoriques, des manœuvres et du sport. Il apprécie les valeurs civiques qui sont enseignées et le très bon esprit d'équipe et de solidarité qui règne à la caserne.

En peu de temps, il a déjà appris beaucoup ! Il a étudié les différents véhicules d'intervention, leur nom, leur utilisation, ainsi que les équipements à bord de chacun. Il connaît les différents types de

jets d'eau que les pompiers utilisent pour venir à bout des incendies, et a eu l'occasion de manipuler certains équipements. Il a également participé à trois cérémonies de commémoration du 11 Novembre dans des villages alentour.

Très sportif et passionné de football, cette formation lui correspond complètement puisque de nombreuses épreuves sportives en font partie.

Il s'entraîne régulièrement pour participer aux cross réunissant les JSP de tout le département et aux concours de manœuvres.

Son engagement et son assiduité sont récompensés par les excellents résultats et classements qu'il a obtenu jusqu'à présent, et il compte bien poursuivre son rêve de devenir un jour Sapeur-Pompier.

Si comme Alexandre vous avez entre 12 et 16 ans et êtes intéressés par ce parcours, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS 91) pour rejoindre les JSP !

Florence Hanna

Plus d'informations :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (SDIS 91)

→ www.sdis-91.fr/jeunesse/pompiers-juniors/presentation.php

✉ jsp-limours@sdis91.fr

**Assainissement
Aménagement Urbain**

22, route d'Orléans 91210 Marchevry - Tél. 01 67 81 10 44 - Fax 01 67 80 71 21 - mail : tpe@tpeessonne.fr

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail : dvportails@voila.fr

06 64 52 48 28

electronic eye

VISITES VITUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

HUGO L.B.S.

LOCATION BENNES
GRAVATS TERRAILLES ENCOMBRANTS

LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR

Assainissement
Terrassement

DEVIS GRATUIT

M. HUGO

Tél./Fax 01 60 12 90 49
Port. 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projété

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projété

6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com

Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

A VOTRE SERVICE

L'ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cemay 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : a.votre.service@orange.fr
N° Siret 409 561 719 00017

VEIGA RENOV

Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main

06 07 96 38 14
01 60 12 61 46

Jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

Tous les lieux d'habitation (appartement, maison) devront être équipés d'au minimum un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Installation

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015.

Avant cette date et si le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut :

- soit, fournir le détecteur à son locataire
- soit, lui rembourser l'achat.

Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

Le détecteur doit :

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement (palier, couloir) desservant les chambres. Lorsque le logement ne comporte pas de circulation ou dégagement (cas des studios), le détecteur doit être installé le plus loin possible de la cuisine et de la salle de bain,
- et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur (fumées de cuisson et vapeur d'eau).

Dans les maisons ou dans les appartements comportant plusieurs étages, il est recommandé d'installer 1 détecteur par étage. Dans les logements de grande surface, il est également recommandé d'installer plusieurs détecteurs.

Vérification et entretien

À partir du 8 mars 2015, la vérification de présence et du bon fonctionnement du détecteur sera faite au moment de la mise en location du logement lors de l'état des lieux.

L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller en cours de bail au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur (en cas de défaillance), à moins qu'il occupe :

- ⇒ un logement à caractère saisonnier,
- ⇒ ou un logement-foyer,
- ⇒ ou une résidence hôtelière à vocation sociale,
- ⇒ ou un logement de fonction,
- ⇒ ou une location meublée.

Dans ces 5 catégories de logement, l'obligation de vérification du bon fonctionnement du détecteur est à la charge du propriétaire non occupant.

Déclaration à l'assureur de l'installation du détecteur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie que le logement est équipé d'un détecteur de fumée.

Cette notification est faite par la remise d'une attestation.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non-installation du détecteur de fumée.

La compagnie d'assurance ne peut d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de son obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie.

Comment choisir ?

Vous pouvez demander conseil dans les magasins spécialisés, ou faire confiance à la revue *Que Choisir ?* dont l'abonnement ou les parutions sont cependant payants.

VOLS ET ESCROQUERIES AUX DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS



Au cours de l'année 2014, de nombreux vols et escroqueries ont eu lieu au niveau des distributeurs automatiques de billets (DAB) des différentes agences bancaires notamment du **centre ville de Limours et de Briis-sous-Forges** et sont en constante augmentation.

Les faits se sont toujours produits les dimanches ou lundis, jours de fermeture des agences et ont visé la plupart du temps des personnes âgées. Les escrocs ont utilisé différents modes opératoires mais à chaque fois ont abordé leurs victimes au moment où elles effectuaient leur retrait d'argent.

Quelques conseils pour prévenir ce type de vol par ruse ou escroquerie :

- **Ne pas faire de retraits le jour de fermeture** des agences en présence de personnes que vous ne connaissez pas, qui vous parlent et qui cherchent à vous aider pour manipuler le clavier sous n'importe quel prétexte.

- Si la carte bleue est avalée le jour de fermeture des agences en présence de personnes que vous ne connaissez pas qui vous font faire le code secret afin de récupérer soit-disant votre Carte Bancaire, **ne faites pas la manipulation demandée en leur présence.**

- Si vous êtes victime du vol de votre carte, dans ces deux cas :
Alerter le **17** ou le **01 64 91 00 30** (GENDARMERIE DE LIMOURS)
et faire immédiatement opposition à la carte bleue.

DÉMARCHAGE, VIGILANCE

- La mairie vous rappelle qu'elle ne cautionne aucun démarchage sur la commune, et vous remercie de signaler toute visite suspecte.
- Il est par ailleurs recommandé de ne pas laisser d'objets visibles ou de valeur dans vos véhicules.
- Tout de même une bonne nouvelle : les communes des Molières et de Limours ont connu en 2014 les plus fortes **baisses du nombre de cambriolages**, soit environ -60%. Restons vigilants !

1905-2015

110 ANS APRÈS LA LOI DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT : LE MODÈLE LAÏQUE FRANÇAIS

C'est tout au long de l'année 1905 que fut préparé le texte sur la séparation de l'Église et de l'État. En mars, projet de loi présenté à la Chambre des députés par A. Briand, en juillet, texte adopté (341 députés pour, 233 contre), enfin **la loi fut promulguée en décembre 1905**. Dans un climat passionnel et conflictuel, ce texte a aidé à en faire un acte de pacification, et par la même occasion **la pierre angulaire du modèle laïque français**.

Cette loi mettait fin non seulement au régime concordataire qui avait réglé pendant plus d'un siècle (1801-1905) les rapports de l'Église et de l'État, mais aussi à une tradition séculaire qui assurait à l'Église catholique une situation privilégiée en France.

L'État devenait rigoureusement neutre au point de vue religieux. Il garantit la liberté de conscience et le libre exercice du culte, il ne s'immisce pas dans la sphère du religieux tout

comme l'Église s'abstient d'intervenir dans celle du politique. Les 44 articles de la loi de décembre 1905 constituent le socle de l'organisation laïque de la République :

article 1 : « *la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice du culte...* »

article 2 : « *la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte...* »

La laïcité fait partie intégrante des valeurs républicaines.

Elle donne les mêmes droits et les mêmes devoirs à toutes les religions. Elle est aussi fraternité, la solution pour le « vivre-ensemble » dans le respect de nos différences.

C'est une démarche positive et éducative mais aussi de dialogue, de débats, elle nous protège de l'arbitraire, de la discrimination et des atteintes à la liberté de conscience.

La neutralité de l'État vis-à-vis des cultes a fortement influencé la notion française du service public, il est admis que dans le recrutement des fonctionnaires et dans l'action conduite par les pouvoirs publics à l'égard des usagers, **les convictions religieuses ne doivent jamais être prises en compte** ou affichées.

En ces périodes troublées où l'on n'a jamais autant disserté sur la notion de laïcité, il serait peut-être opportun de **rappeler ou d'initier certaines valeurs de la République. L'école doit y être étroitement associée**. Il faut approfondir la mise en œuvre de la charte de la laïcité installée dans les établissements scolaires en 2013, charte définissant les droits et les devoirs citoyens et rappelant les règles communes dans l'ensemble de l'espace public (guide de la citoyenneté). Beaucoup d'élèves qui sortent du système éducatif ont bien du mal à définir la laïcité ; pourtant l'éducation civique a toujours fait partie des programmes du primaire au lycée. Désormais durant toute la scolarité, **le contenu des cours d'éducation civique et morale sera le même pour tous les élèves, adapté à leur niveau évidemment !**

Parmi les mesures préconisées, **la formation des maîtres est indispensable**, 2 jours de formation sur la laïcité et l'enseignement moral civique seront dispensés à plus de 1000 enseignants et personnels, chargés de répercuter l'information dans les établissements scolaires.

Enfin une mesure symbolique : **la journée de la laïcité le 9 décembre**, date de l'adoption de la loi de 1905.

La laïcité de l'école et de l'État, garantie par la loi de 1905, est indissociable de la République une et indivisible. La liberté absolue de conscience est une des garanties fondamentales de l'égalité de tous les citoyens. La laïcité française est à la fois un modèle et une exception. **La séparation de l'Église et de l'État a été mise en œuvre dans un esprit d'apaisement pour devenir un principe accepté par tous.** Au terme de plus d'un siècle d'application, en dépit de tous les débats que génère le concept de laïcité, de toutes les interrogations, force est de constater que l'exemplarité du système mis en place reste intacte, il constitue un des fondements du pacte laïque.

Pierre PRUNETA



Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)



**Boucherie
CHEVRY II**
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com



20^{ème} festival Méli-Mélo

du 13 mars au 12 avril 2015

Date	Association	Type de manifestation	Lieu	Horaire	Tarif
V 13 mars	JMF	Spéctacle musical : "Gypsy" Chansons et musiques tziganes. Les Gypsies et leurs instruments magiques. Initiation enflammée aux traditions musicales belkeniques	La Scène		Réservé aux scolaires
	Méli-Mélo Avec la participation de ADAGE et ACAC	Vernissage exposition de peintures des "Tout Petits"	Salle polyvalente Espace culturel et associatif Place de la Mairie Les Molières	18h30	Entrée libre
S 14 mars	Cantilène	Rencontre chorales inter-génération	Avenue aux Moines Limours	15h	Au chapeau
	Danaya	Fête africaine : concert et repas avec DIASS et ses musiciens	Salle Messidor Forges-les-Bains	19h	22 € 18 € : étudiants 12 € : - de 12 ans
D 15 mars	Méli-Mélo	"Le p'tit Prince des Etoiles" Spéctacle de marionnettes inspiré du "Petit Prince" de Saint-Exupéry	La Grange Limours	11h	Au chapeau
M 18 mars	Essenciel	Magie "Voyage en Utopie"	La Grange Limours	20h15	Au chapeau
S 21 mars	Peintres Sculpteurs de Palaiseau	Atelier magnets	Bibliothèque de Limours	De 14h30 à 17h	0.50 € par magnet
	Trio Tempo In the Mood	"Rock and Roll et autres" Soirée musicale et dansante	Salle des marronniers Fontenay-les-Bris	20h30	Au chapeau *
	Rêver réalité	"La famille foldingue" Spéctacle équestre sous structure couverte	Centre équestre de Bris-sous-Forges	20h00	10 € 5 € : - de 12 ans Gratuit : - de 3 ans *
D 22 mars	ARCHE	"Un dimanche en Haïti" Le Réalisme Merveilleux haïtien à l'aune du Vaudou Exposition photos, battle de diseurs, film, dégustations	Salle du Paradou Les Molières	10h à 17h	Au chapeau Au profit de l'ARCHE *
M 24 mars	DANAYA	Souveraineté Monétaire : monnaie "marchandise" ou monnaie "unité de mesure du travail ?" Quelles incidences sur le Mali ? Conférence de Bernard Terris	Salle Messidor Forges-les-Bains	20h30	Entrée libre
M 25 mars	Peintres Sculpteurs de Palaiseau	L'Atelier Portraits de Palaiseau vous invite à venir poser 15 à 20 mn. Votre portrait vous sera offert	Bibliothèque de Limours	De 14h30 à 17h30	Entrée libre
J 26 mars	SFEN Si Oxygène	"L'électronucléaire : de la mine aux déchets en passant par les réacteurs". Conférence scientifique de Jean-Paul Halot et Maurice Pagel	Salle polyvalente Lycée Jules Verne Limours	20h30	Entrée libre
V 27 mars	Essenciel	"Tours et détours" Spéctacle de contes, musique et magie	La Grange Limours	20h15	Au chapeau
S 28 mars	Méli-Mélo	"The New Sisters" : Trio vocal féminin irrésistible dans un répertoire d'après-guerre	La Scène Limours	20h30	10 € Tarif réduit : 5 € Gratuit : - de 12 ans Prévente conseillée à l'occasion des soirées précédentes
D 29 mars	Harmonie du Pays de Limours	Aubade musicale	Demi-lune Mairie Limours	11h	
	Ecole Hector Berlioz Pecqueuse	« Audition de Printemps » par les élèves de l'Ecole de Musique Hector Berlioz de Pecqueuse - Angervilliers Invités : les choristes de la Chanterie de la Cantilène	Salle polyvalente Angervilliers	16h	Entrée libre
	Méli-Mélo	Après-midi dansante portugaise	Salle municipale Bris-sous-Forges	De 14h à 19h	10 € Gratuit : - de 12 ans Au profit de La Lendemain et du Jardin des Anges *
J 2 avril	Amis de la Bibliothèque de Limours	"Nature, belle et rebelle" Poésie sur Prédécelle	Bibliothèque de Limours	20h30	Entrée libre
S 11 avril	Méli-Mélo	Soirée inter-associative	La Nautilus Limours	19h	Entrée : 2 € * Prévente auprès des associations participantes
D 12 avril	Méli-Mélo	Spéctacle "Les enfants entrent en scène"		15h	Entrée libre *

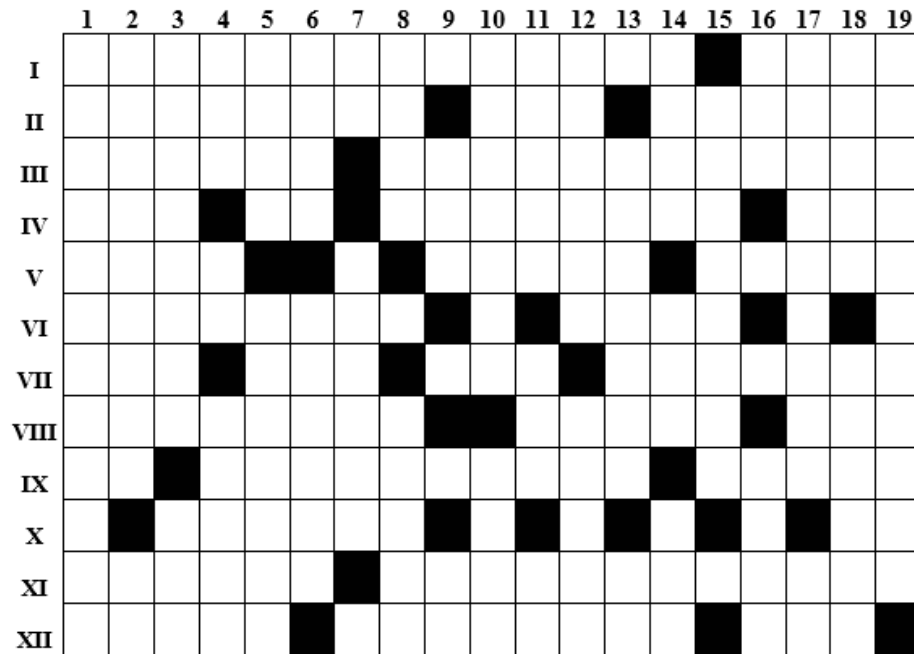
* Buvette et dégustations payantes

HORIZONTALEMENT :

- I. Ceux du 1 vertical sont des libres penseurs – Aigreur
- II. On a de la chance quand la main l'est ! – A donné son nom à un col – Couleur de feu
- III. Fusée – Des voisines des Moliéroises
- IV. Abats – Moitié de pou – Elles ne mordent plus – Mal de dos
- V. Charge utile – Mal menées – Mal sciée
- VI. Aneries – De droite à gauche : Pièce musicale
- VII. Grande école – Information génétique – De Saint Rémy à Paris – Bien trempée
- VIII. Frappe à la porte – Amour de Tristan – Dans les attributs
- IX. Préposition – D'Amsterdam – Situées à l'étude
- X. Pleines d'aptitudes – Négation
- XI. Survolent les Marnières – Comme souvent mes mots croisés
- XII. Choisis – Ville du Tarn et Garonne – Comme les vers

VERTICALEMENT :

- 1. Ni bête, ni méchant (2 mots)... !
- 2. Légères – Sigle religieux
- 3. Eau courante – Apport marital
- 4. A fait du bruit en Irlande – Travaux pratiques à l'université – Fleuve
- 5. Nombre – Marqués dans la peau
- 6. Voyelles – Elles ont leurs fans
- 7. A la fin des mots – Très atteint par l'âge
- 8. Rivière d'Afrique – Amateur de reggae
- 9. Poisson pour bassins – Article
- 10. Gigantesque – Sévères
- 11. Affluent du 4 vertical – Vallée côtière – Il est le meilleur
- 12. Sans exception – De bas en haut : Refuges
- 13. Condensés – Dans le vide
- 14. Tissu naturel – Dans les Pyrénées atlantiques – Risqué
- 15. Se remontent dans les pendules
- 16. Chaud partisan – Affluent de l'Eure
- 17. N'ont pas fauté – Pronom
- 18. A évangélisé le Groenland – Essences noires
- 19. Tirelires des trafiquants du marché noir (1940-1949)



Solutions du n°109

Horizontalement :

- 1 Jean-Baptiste Target
- 2 Ambulateurs – Calvin
- 3 Reste – Tu – Ali-Baba – Ta
- 4 Drosse – Papes – Bossus
- 5 IGL – Nuire – Dit – Be
- 6 Neuvièmes – Vert – Erea

- 7 Insérées – Reto – Eniru
- 8 Et – NM – Pénalités
- 9 Rentabilité – Entrée
- 10 Esor – Léopold – Nogt
- 11 Tube – Couler – Rites
- 12 Hésiter – Réac – Tee

Verticalement

- 1 Jardinières

- 2 Emergeantes
- 3 Absolus – Note
- 4 Nuts – Ventrus
- 5 Blés – Irma – Bi
- 6 Aa – Errée – Blet
- 7 PTT – UME – IE
- 8 Toupies – Loir
- 9 Il – Ars – Pipo
- 10 Srape – Retour

- 11 Télé – Venelle
- 12 Esis – Eta – DEA
- 13 Drole – RC
- 14 Acabit – Inn
- 15 Rabot – Ettort
- 16 Glas – Energie
- 17 EV – Risetite
- 18 Tituber
- 19 Naseaux – TSF

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE 17 POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END :

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
5 boulevard Dubreuil- Orsay
(à proximité de la gare RER d'Orsay)

Pour consulter il faut appeler le 15.
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRE :

MADAME CHRISTINE PERRIN

22, rue de l'Étang 91470 Les Molières
él : 01 60 12 20 74

PHARMACIE :

11, place de la Mairie

91470 Les Molières

Tél : 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

CAVOK COMMUNICATION

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com

Pédicure - podologue

LEGRAS Josselin

14, place de la mairie
91470 Les Molières
01 60 12 98 91

Diplômé d'état
Semelles orthopédiques
Soins au cabinet et à domicile
Consultation sur rendez-vous

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières
Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

kinésologue
Julie FRANCOU

Sur RDV
Tel: 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

comRéa
COMBES

www.comrea.net contact@comrea.net
Stratégie et conseil en communication

réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches



Les élections départementales (ex-cantoniales) auront lieu les

22

et

29

mars

mars

Venez voter !

Élections départementales

21
cantons

et 1 femme
1 homme

élu-e-s
dans
chaque
canton

42
élu-e-s

Toutes les informations sur
departementales2015.essonne.fr

